

indent0lnumbers;

listsimplerrideJérôme Blanc
Centre A. et L. Walras / ISH
14, av. Berthelot
69007 Lyon
Tél : 04 72 72 64 07
Fax : 04 72 72 65 55
Mel : Jerome.Blanc@ISH-Lyon.CNRS.fr

LE LOCALISME MONETAIRE : PRINCIPE, FORMES ET ENJEUX

Proposition de communication pour les 17^e Journées internationales d'économie monétaire et bancaire

Résumé

Le localisme monétaire consiste en l'organisation d'une localisation des échanges au sein d'un espace spécifique. Selon la nature de cet espace, le localisme monétaire peut prendre trois formes possibles : un localisme territorial (l'espace concerné est un territoire : une ville, une région), un localisme communautaire (il s'agit d'un espace social, c'est-à-dire généralement un groupe d'adhérents) et un localisme de captation (l'espace est celui des relations entre un groupe d'entreprises organisatrices de ce localisme et un groupe de clients ; il y a captation car orientation univoque des paiements, depuis les clients vers les organisateurs). Le localisme monétaire donne ainsi lieu à des formes de monnaies parallèles. Leur importance macroéconomique est très inférieure à celle du phénomène bien connu de dollarisation, mais l'importance du localisme monétaire va au-delà de ce simple aspect quantitatif. Ce texte tente de cerner ces enjeux en présentant successivement les formes que prend ce phénomène, la justification théorique de la localisation des échanges qu'apporte une analyse en termes de circuit, quatre motivations au localisme qui se trouvent combinées pour donner lieu aux formes observées, et enfin les enjeux que l'on peut déceler dans ce phénomène. Le localisme monétaire contemporain a surtout émergé depuis les années 1980 et dans les pays occidentaux développés et financièrement stables ; cela pose question.

Jérôme Blanc
Centre A. et L. Walras / ISH
14, av. Berthelot
69007 Lyon
Tél : 04 72 72 64 07
Fax : 04 72 72 65 55
Mel : Jerome.Blanc@ISH-Lyon.CNRS.fr

LE LOCALISME MONETAIRE : PRINCIPE, FORMES ET ENJEUX

Après les monnaies étrangères, le localisme monétaire est la principale forme prise par les monnaies parallèles¹. Le localisme monétaire est l'organisation d'une localisation des échanges au sein d'un espace spécifique. Selon la nature de cet espace, le localisme monétaire peut prendre trois formes possibles : un localisme territorial (l'espace concerné est un territoire : une ville, une région), un localisme communautaire (il s'agit d'un espace social, c'est-à-dire généralement un groupe d'adhérents) et un localisme de captation (l'espace est celui des relations entre un groupe d'entreprises organisatrices de ce localisme et un groupe de clients ; il y a captation car orientation univoque des paiements, depuis les clients vers les organisateurs). Il est vrai qu'en volumes et en types de transactions réalisées, les monnaies étrangères ont un rôle bien supérieur et bien plus central dans la dynamique des économies que les multiples formes de localisme monétaire. Mais l'importance du localisme monétaire va bien au-delà de son rôle quantitatif dans les échanges. La production et l'emploi de ces monnaies ont une forme très particulière qui permet d'éclairer le phénomène monétaire.

On commencera par présenter les multiples formes que le localisme monétaire peut prendre avant de resituer la logique du localisme territorial et communautaire dans une analyse en terme de circuit et de présenter les quatre préoccupations distinctes qui peuvent se trouver à la jonction du principe d'une organisation monétaire localisée : l'isolement vis-à-vis des perturbations extérieures, la maîtrise des fuites de revenus hors de l'espace local, l'accélération des échanges locaux et la promotion de nouvelles formes d'échanges. Ces quatre préoccupations sont distinctes mais peuvent être complémentaires ; leurs combinaisons permet de rendre compte de l'ensemble des expériences monétaires locales — hors celles

strictement déterminées par des motifs politiques. Il restera alors, avant d'examiner plus précisément certaines de ses formes, à préciser les enjeux théoriques du localisme monétaire.

1. UN ETAT DES LIEUX

On peut distinguer trois formes de localisme. La première, qui donne lieu à ce que l'on peut qualifier de " monnaies locales " à proprement parler, consiste en instruments émis et employés dans un espace territorial, sans limite de validité *a priori*, le territoire local en constituant une de fait ; c'est ce que l'on qualifiera de localisme territorial. La seconde, de nature paramonétaire, donne lieu à des cercles d'échange au sein desquels les instruments monétaires sont strictement confinés ; ils sont employés par les adhérents pour régler leurs échanges internes. C'est ce que l'on qualifiera de localisme communautaire. La troisième forme est aussi de nature paramonétaire et consiste en clubs destinés à capter la clientèle ; on le qualifiera de localisme de captation car ici le système est organisé de telle sorte que la clientèle soit captée puis retenue.

Le localisme territorial, ou les monnaies locales proprement dites

Ce que l'on qualifie généralement de monnaie locale procède d'un localisme monétaire territorial. Cette catégorie est assez hétéroclite.

Les monnaies locales sont ici définies comme des monnaies émises localement et destinées à être employées localement. Les collectivités territoriales sont les principaux émetteurs, que ce soit de façon directe ou, de façon indirecte, par la délégation de cette émission à divers organismes. On trouve cependant aussi des monnaies locales émises par des associations. Quel que soit l'émetteur, ces monnaies sont soit des moyens de paiement adossés à l'unité de compte nationale, soit des systèmes constitués de moyens de paiement et d'une unité de compte spécifique.

Résidus historiques et sécessions

En-dehors de cette circonstance très particulière qu'est la nécessité issue de catastrophes politiques ou économiques, certaines monnaies locales relèvent de pouvoirs locaux qui disposent historiquement de la possibilité légale d'émettre de la monnaie. La forme

¹ Voir J. Blanc [2000].

tendancielle de l'organisation monétaire des États aux XIXe et XXe siècle est celle de systèmes monétaires nationaux simplifiés par l'élimination progressive des frappes locales et la centralisation de l'autorité monétaire. Les monnaies locales " autorisées " relèvent par conséquent essentiellement de résidus d'une forme de l'organisation monétaire de type féodal, de l'intégration non achevée de territoires ou d'une autonomie élevée de ces territoires vis-à-vis du centre. Le premier cas est celui de la monnaie locale de la localité britannique de Devizes, dans le comté du Wiltshire, jusqu'à la fin des années 1920. Le second est celui des billets de la Banque de Savoie qui circulèrent en France de 1860 à 1865 après l'intégration de la Savoie à la France, ce qui contrecarrait le privilège de l'émission fiduciaire acquis par la Banque de France en 1848. Le troisième est celui des îles portugaises de Madère et des Açores qui, jusque dans les années 1980, disposèrent de leurs propres pièces. On peut ajouter un quatrième cas, celui des micro-États comme Monaco, Saint-Marin ou les îles Anglo-Normandes qui disposent d'émissions monétaires spécifiques dont la circulation se joint à celle de la monnaie de l'État duquel ils sont dépendants.

Il existe par ailleurs un ensemble de monnaies locales qui non seulement ne sont pas autorisées mais qui en plus accompagnent des politiques d'autonomie voire de sécession vis-à-vis du pouvoir central. La création d'un système monétaire local composé d'une unité monétaire et de moyens de paiements spécifiques permet de se démarquer d'une monnaie nationale que l'on renie parce qu'elle est symboliquement issue du pouvoir central dont justement on se détache. La monnaie retrouve paradoxalement tout son pouvoir symbolique lié au privilège régalien : le violer revient à s'affirmer soi-même comme roi. L'histoire est alors seule juge du caractère " parallèle " de ces nouvelles monnaies locales : lorsque la sécession se poursuit et se traduit par la création d'un État indépendant, on sort de cette perspective. Lorsque la région sécessionniste rentre dans le rang comme le Biafra en 1970 après trois ans de lutte durant laquelle une monnaie distincte de la naira nigériane, la livre du Biafra, a été émise, alors c'est bien à une monnaie locale que l'on a été confronté... De même pour le franc du Katanga (1961-63) au Congo-Kinshasa ou plus récemment du dinar de Krajina (1991-95) en Croatie. Il reste que le point de vue adopté modifie nécessairement la perception du phénomène : la position de la République populaire de Chine selon laquelle Taiwan n'est pas un État indépendant mais un territoire chinois momentanément séparé de la Chine signifie qu'aux yeux de ces autorités le dollar de Taiwan ne peut être que, au mieux, une monnaie locale, au pire, une fausse monnaie... mais en l'occurrence convertible et forte, à la différence du yuan continental, et employée comme monnaie parallèle dans les années 1990 au moins dans la province côtière du Fujian.

Ces monnaies locales créées dans le cadre d'un processus de sécession sont destinées à créer un système de paiement local autonome vis-à-vis de celui d'origine. Une étape préliminaire à ces monnaies de sécession, que de simples vellétés d'autonomie ou de protection locale peuvent engendrer, peut être d'émettre non pas une monnaie propre mais des compléments monétaires : ce fut le cas par exemple en Ukraine dès novembre 1990, alors que cette république soviétique n'avait pas encore de projets sécessionnistes affirmés. Ces compléments doivent être joints à la monnaie nationale pour que celle-ci soit acceptée dans un certain nombre d'achats d'importance, en particulier ceux de biens de base dont il y a pénurie. Ces compléments sont une étape dans l'autonomisation du système monétaire local, l'étape suivante étant celle de l'émission de véritables moyens de paiement locaux.

Reconstruction d'une organisation monétaire locale

Moins radical qu'une volonté sécessionniste, certaines monnaies locales sont le fait d'autorités qui souhaitent passer outre les difficultés financières provoquées par la politique économique du centre. Ce fut le cas au milieu des années 1980 dans certaines provinces argentines (Salta, Rioja et Tucuman) qui émirent des *bonos* — émission qui s'acheva en une panique bancaire en 1987. Ces moyens de paiement étaient acceptés dans les agences bancaires provinciales ; cela montre que des monnaies parallèles peuvent être intégrées au système de paiement non de façon globale mais de façon locale. Mais l'exemple le plus important des dernières années du XXe siècle est sans doute ce cas des systèmes régionaux de "vechsel" en Russie surtout à partir de 1995.

Dès 1991 se sont développées en Russie des "monnaies de substitution" comme des coupons employés par et dans les entreprises, utilisables dans leurs propres magasins ou divers autres certificats monétaires. La Fédération de Russie subit alors une tendance forte au morcellement de l'espace monétaire. La pénurie de moyens de paiement russes et le délitement de l'autorité monétaire en sont les principaux responsables, ce qui se traduit par une envolée de la dette interentreprises. A partir de 1995, la désinflation et l'éclatement du système bancaire produisent des pénuries artificielles de moyens de paiement dans les régions, de nombreuses régions en étant ainsi quasiment privées. Certaines des 89 composantes de la Russie ont ainsi tenté de se libérer de cette contrainte en posant les bases d'un système de paiement régional autour des "vechsel"². Les principales régions dans lesquels des systèmes de *vechsel* ont été mis en place sont le Tatarstan, le Bachkotorstan et la région de Sverdlovsk. Ce sont des régions très actives et dominantes, qui sont devenues de véritables groupes financiero-industriel. La première étape de l'organisation d'un tel système est le contrôle par l'autorité régionale de certaines entreprises dégageant de fortes liquidités. Elle crée ensuite une banque de droit privé mais lui appartenant et qui titrise une partie de la dette des autres entreprises, soit sous la forme d'actions, soit sous la forme de *vechsel*. L'autorité régionale accorde ensuite un pouvoir libératoire limité aux *vechsel* émis par la banque. Parfois la région tend à constituer un système monétaire régional en élargissant le domaine d'usage des *vechsel*, acceptés pour le paiement des impôts, voire dans les transactions courantes.

Les *vechsel* sont donc utilisés comme moyens de paiement, sont parfois acceptés en

² Sapir [1998, p. 84-85].

règlement des impôts, circulent même parfois dans les transactions courantes, hors du circuit interentreprises, dans la population. Ce sont au minimum, selon Sapir, des “ *protomonnaies locales* ”, ou “ *embryons de monnaies régionales* ”³. On peut relier cela aux menaces de créer une monnaie locale par certains gouverneurs de région (Tatarstan et Oural en 1996). Ces monnaies locales permettent aux régions d’assouplir les contraintes financières sur les entreprises ; elles permettent aussi aux administrations locales d’effectuer des commandes et ainsi stimuler l’activité régionale. Il semble que 40% des échanges intra-russes se réalisaient, en 1996, par ces multiples moyens alternatifs au rouble. En 1998, les revenus des entreprises sont provenues à 70% de moyens dits non monétaires⁴.

La monnaie locale comme refus de la logique monétaire dominante

La création de monnaies locales peut enfin répondre à des motifs idéologiques, c’est-à-dire à la volonté de promouvoir une certaine conception de l’économie et de la société. L’organisation monétaire de la société est alors une clef d’action sur l’économie puis la société elle-même. Dans ce troisième cas de figure, les collectivités territoriales ne sont pas nécessairement à l’origine de la monnaie locale. C’est plus souvent le fait d’organisations constituées en associations qui agissent dans le cadre local d’un quartier, d’une commune ou d’un ensemble de communes proches, et qui cherchent à obtenir l’aval des municipalités pour enraciner, officialiser et pérenniser l’expérience ; cela ne signifie pas qu’elles obtiennent l’accord et *a fortiori* la participation des municipalités.

Les expériences de monnaie fondante sont dans cette perspective. La monnaie fondante consiste en moyens de paiement dont la valeur se réduit au fil des semaines ou des échanges, cette dépréciation devant être compensée par l’apposition de timbres dont le prix correspond à la baisse de valeur du billet. La monnaie fondante peut avoir deux justifications. La première est idéologique : son concepteur est Silvio Gesell, l’auteur allemand fondateur de l’économie dite franchiste, courant de pensée économique pour lequel il faut affranchir la monnaie des taux d’intérêt et la terre de la rente foncière privée. Ce mouvement a pris de l’extension dans les trente premières années du XXe siècle. Des expériences de monnaie fondante, autrement dit de monnaies grevées d’un coût de conservation, ont eu lieu, toujours locales : en Autriche, en Allemagne, en France et aux États-Unis dans les années trente, en France et au Brésil dans les années cinquante. Dans les années 1990 le principe de la fonte monétaire a été mis en œuvre dans certains SEL (syst

³ Sapir [1998, p. 44].

u232èmes d'échange local) européens. La seconde justification est technique : dans une perspective que Keynes a reconnu comme intéressante, la dépréciation monétaire est un moyen d'accélérer la circulation des revenus et favoriser l'activité. Dans les expériences qui ont eu lieu, l'idéologie a fourni la base nécessaire à l'élaboration du système, la déperdition locale d'activités et le désir de restaurer le dynamisme local ont contribué à ce que le contexte soit favorable.

Dans les années 1990, d'autres expériences de monnaies locales ont aussi pour base un refus de la logique économique dominante. Le refus est triple : refus de la logique de mondialisation qui se traduit par une fuite des revenus créés dans une localité vers d'autres lieux, refus de la logique économique peu soucieuse de l'environnement local, refus d'une monnaie officielle gagée sur un immense réservoir de dettes. *A contrario*, ces expériences de monnaies locales revendiquent le développement des localités, le caractère soutenable du développement promu et l'absence de dette comme gage de la monnaie locale. Ceci constitue des éléments d'une rhétorique qui, selon les cas, privilégie tel ou tel de ces arguments.

L'exemple type de ces monnaies locales est le modèle de celles qui ont suivi : l'Ithaca Hour, monnaie émise dans la ville d'Ithaca (New York), 30 000 habitants, à proximité de Cornell University. Elle a été créée en 1991 et rapidement avalisée par la mairie et la chambre de commerce. Le Hour est l'unité de compte ; elle représente 10 dollars, soit l'équivalent du salaire horaire moyen dans la région. Les moyens de paiement sont manuels. 2 000 participants l'acceptent dont près de 400 entreprises locales. En huit ans, plus de 2 millions de dollars de transactions auraient été réalisées, avec une moyenne annuelle de 400 000 \$ à la fin de la décennie⁵. Moyennant un important travail de promotion de l'idée et grâce à l'emploi du réseau Internet, l'Ithaca Hour a fait des émules. A la mi-1997, trente-huit localités américaines l'avaient adopté ainsi que plusieurs autres localités au Canada, au Royaume-Uni et au Mexique.

Le localisme communautaire, ou les cercles monétaires d'adhérents

Ce qui procède du localisme monétaire communautaire sont des cercles monétaires ; ils peuvent être vus comme des monnaies locales dont la validité serait par principe limitée à une catégorie de personnes (les adhérents), dont le caractère local serait moins lié à un lieu donné qu'à cet espace social et dont les moyens de paiement seraient inconvertibles en monnaie nationale — cette inconvertibilité n'étant pas subie mais souhaitée voire nécessaire à

⁴ Woodruff [1999].

la pérennité du cercle. Beaucoup d'entre eux ont une autonomie symbolique accrue par l'emploi d'une unité de compte propre.

Si les cercles monétaires (c'est-à-dire le localisme communautaire) nécessitent toujours une adhésion pour pouvoir en faire partie, certaines formes de localisme territorial comme les monnaies fondantes ou les monnaies de type Ithaca Hour ont aussi pour base une adhésion ; mais cela représente une contrainte "molle" en ce sens que les monnaies manuelles émises peuvent très facilement (et c'en est même l'objectif) dépasser le simple cercle des adhérents. Ce cercle représente surtout une sécurité, un volant minimum d'affiliés qui emploieront les monnaies émises et s'emploieront à la diffuser au-delà de leur propre cercle. Les cercles monétaires sont eux exclusivement basés sur le principe de l'adhésion : soit que la monnaie existe essentiellement sous forme scripturale, ce qui implique de disposer d'un compte auprès de l'institution émettrice, soit que la diffusion et l'usage de la monnaie sont pensés et organisés pour demeurer internes au cercle. Le principe de l'inconvertibilité doit d'ailleurs permettre de verrouiller le cercle, ce qui n'est pas le cas dans les simples monnaies locales.

On peut distinguer dans le localisme communautaire trois catégories : les cercles professionnels, les cercles de particuliers et les cercles qui tentent de recréer en leur sein une économie complète. De façon générale, l'organisation monétaire promue est autonome : il y a création d'un système de paiement localisé aux membres du cercle. Les points de contact avec le système de paiement externe peuvent être très restreints, comme dans le cas des SEL où aucune conversion n'est possible entre la monnaie interne et la monnaie externe.

Cercles professionnels

Un premier type de localisme communautaire est strictement professionnalisé et consiste en réseaux d'entreprises ou de commerçants. La situation est celle de plusieurs professionnels les uns face aux autres, qui ont besoin les uns des autres en tant que fournisseurs et clients.

Parmi eux figurent ce qui est parfois qualifié de "systèmes d'échanges – marchandises" ou de systèmes de compensation interentreprises. Ces systèmes sont créés et organisés par une structure commerciale dans un but lucratif (le *for-profit* des anglo-saxons). L'objectif est d'amener les adhérents du système à échanger entre eux plutôt qu'avec des personnes morales externes. Dans ce but l'entreprise organisatrice crée un système

⁵ Voir le site internet de l'Ithaca Hour : <http://www.lightlink.com/hours/ithacahours/>

d'information mutuelle et de crédit, sur la base d'une monnaie scripturale interne strictement intransférable. L'exemple le plus connu de ces systèmes est celui du Cercle économique WIR, réseau suisse de PME créé en 1934. Il rassemble 60 000 petites et moyennes entreprises au milieu des années 1990, soit 20% des entreprises suisses.

A ces types de cercles monétaires il est sans doute possible de joindre des instruments a priori confinés dans un certain espace social mais qui demeurent convertibles en monnaie habituelle. Au milieu des années 1990, une circulation de chèques au porteur émis par des commerçants et pour leur communauté s'intensifie parmi les commerçants du bazar de Téhéran ; le même phénomène s'observe en Irak parmi les commerçants kurdes, et notamment ceux en relation avec des commerçants iraniens.

D'autres enfin, à la marge de ces cercles monétaires de professionnels, sont impulsés par les autorités qui tentent par là tout à la fois de dépasser leurs problèmes de trésorerie et de limiter l'émission de monnaie " normale " en verrouillant la circulation des monnaies émises. Ils peuvent aussi constituer un instrument de politique économique car ils permettent éventuellement de stimuler l'activité d'un secteur. Ce fut le cas des *Steurgutscheine* (bons fiscaux) émis entre 1939 et 45 par l'État allemand comme paiement des dépenses d'armement à raison de 40% du montant dû. Ils étaient destinés à circuler exclusivement entre les entreprises (pour lesquelles ils disposaient du cours légal) mais étaient réutilisables au final en règlement des impôts, moyennant une ristourne. Il s'agit là d'une pratique intermédiaire entre la création d'une circulation propre aux entreprises d'un secteur d'activité (cercle professionnel) et la création d'un cercle d'affiliés, l'émetteur récupérant à terme la monnaie émise par le biais de l'impôt (cercle de clientèle captive).

Cercles de particuliers

Un second type de localisme communautaire concerne surtout les particuliers : la situation est celle de particuliers les uns face aux autres qui peuvent se rendre mutuellement service ou se fournir en biens de façon généralement non professionnelle. Les SEL en sont l'exemple type sur la période récente. Depuis les années 1980 se sont développés dans le monde plus de deux mille systèmes d'échange local, à partir d'une base canadienne (1983) puis britannique (1985)⁶. Ils comptent aujourd'hui dans le monde probablement plus de 150 000 adhérents. Ce sont les LETS (*Local Exchange Trading Systems*) dans les pays anglo-saxons, *Tauschring* en Allemagne, SEL en France. Ces associations permettent à leurs

⁶ Voir D. Bayon, J. Blanc, I. Guérin, G. Malandrin, J.-M. Servet (dir.) et D. Vallat [1999].

membres d'échanger entre eux des services et des biens sur la base d'une unité de compte interne et d'un système généralement centralisé de comptabilisation et de compensation des dettes et créances mutuelles. Ces systèmes organisent de la sorte une réciprocité multilatérale entre leurs membres.

Il existe des variantes et des philosophies différentes au sein même de cette nébuleuse ; par exemple les SEL français sont plus centrés sur la re-création d'un réseau de solidarité et d'affectivité enraciné dans l'espace local, par le biais de l'élimination de la monnaie nationale ; par contraste, les LETS anglo-saxons mettent plus en avant la redynamisation économique des localités par l'introduction d'une monnaie spécifique qui peut être utilisée aux côtés de la monnaie nationale.

Il existe aussi des cercles dont la nature est proche de cette nébuleuse sans pourtant s'y réduire : les systèmes Time Dollar en particulier, qui se sont développés aux États-Unis au début des années 1980 avant d'essaimer au Japon et au Royaume-Uni, sont notamment destinés à responsabiliser les bénéficiaires d'aide sociale en les rendant acteurs de cette aide sociale, puisqu'ils sont amenés à fournir eux aussi à d'autres des services sociaux.

Cercles à économie complète

Certains LETS, en particulier en Australie, favorisent l'introduction d'activités professionnelles et l'usage conjoint de la monnaie interne et de la monnaie nationale. Si l'on pousse à son terme cette logique, on aboutit à la volonté de " let'sisation du monde ", que certains militants assidus de ces formes d'échange promeuvent de toutes leurs forces — c'est le cas du très particulier John Turmel (Canada) qui milite simultanément de façon directement politique pour l'abolition de l'intérêt.

On tend alors vers un troisième type de localisme communautaire : ceux qui tentent de recréer, à l'intérieur de l'espace social qu'ils forment, l'ensemble des activités d'échange et de production existant à l'extérieur, mêlant de la sorte le salarié et consommateur à l'entreprise ainsi qu'à la banque. La situation est donc celle de professionnels et de consommateurs les uns face aux autres. L'intérêt de tels cercles peut être de montrer dans quelle mesure une organisation alternative de la production et des échanges est possible ; la grande difficulté cependant est la nécessité d'une masse critique d'activités et d'adhérents pour que le cercle se suffise à lui-même.

Certains essais de monnaie fondante ont eu lieu sur ce mode : en 1931, un circuit monétaire fut mis en place à partir d'une mine de charbon auparavant désaffectée de la petite commune de Schwanenkirchen (500 habitants) et que venait de racheter un ingénieur adepte

des thèses geselliennes. La monnaie, nommée *wära*, était grevée d'un coût de conservation qui incitait ses détenteurs à la dépenser au sein du cercle où elle avait cours. Les salariés de la mine remise en état de marche recevaient ces *wära* en rémunération et les dépensaient auprès de commerçants ; au bout du compte la monnaie revenait à l'émetteur qui assurait sa convertibilité en charbon. Le cercle s'élargit rapidement : on dit que mille magasins en Allemagne acceptèrent les *wära*, que quelques banques ouvrirent des comptes en *wära*, qu'au total 2,5 millions de personnes les utilisèrent en 1930-31.

Le localisme de captation, ou la logique de captation et de rétention de la clientèle

Le localisme de captation, enfin, peut se subdiviser en cercles de clientèle captive et en programmes de fidélisation de la clientèle.

Des cercles polarisés autour d'un émetteur aux cercles de clientèle captive

Un premier type de localisme de captation procède du bouclage serré du circuit entre utilisateur et émetteur de la monnaie considérée. L'émetteur distribue la monnaie à l'utilisateur qui par la suite la dépense auprès de l'émetteur (et ne peut pas, en principe, la dépenser ailleurs).

Historiquement ceci n'a rien d'exceptionnel. Sous l'Ancien régime, les méreaux (pièces dites monétiformes) distribués aux moines participant aux offices religieux leur permettaient d'accéder aux repas servis dans les chapitres. Au XIXe siècle, dans les pays colonisés, de nombreux émetteurs purent frapper leurs propres moyens de paiement, utilisant l'unité de compte de la métropole ou celle en cours dans la colonie ; les compagnies commerciales locales furent longtemps l'origine et le centre d'une circulation monétaire spécifique, monnaies dont la validité était limitée aux relations entre l'entreprise coloniale, ses employés et les magasins de l'entreprise. Cette monnaie demeurait ainsi confinée à ce cercle restreint. Elles fonctionnèrent jusque dans les premières décennies du siècle, dans les colonies africaines et en Algérie par exemple. Les billets propres aux militaires, utilisables uniquement au sein des établissements militaires, relèvent aussi de ce principe, de même que les tickets remis aux prisonniers et utilisables uniquement dans les prisons.

Les formes actuelles sont plus commerciales et jouent non plus sur la circulation interne de revenus créés en interne, mais sur la circulation de revenus créés à l'extérieur : c'est le cas de ces entreprises de loisirs au sein desquels les clients emploient des colliers de perles pour régler leurs consommations et les activités auxquelles ils accèdent. Ces perles ne sont rien d'autre qu'une conversion de monnaie ordinaire en monnaie interne. La convertibilité est

en sens unique, elle ne sert qu'à capter des fonds. Dans ces cercles de clientèle captive à destination commerciale, un vendeur professionnel se trouve face à de nombreux acheteurs ; compte tenu des modalités de l'émission monétaire interne (il n'y a émission qu'en contrepartie d'un apport initial identique de monnaie externe) l'objectif est tout à la fois d'avoir le plus de clients captifs et que ces clients convertissent le plus d'argent possible.

Stratégies de fidélisation de la clientèle

Les stratégies de fidélisation de la clientèle au moyen d'un système de points d'achat sont un second type de localisme de captation. C'est celui qui est aujourd'hui le plus chargé d'enjeux, mais dans un sens très différent des localismes territorial et communautaire. Il touche au capital immatériel qu

quote est la clientèle d'une entreprise et à l'investissement qui permet de le constituer : le marketing de fidélisation.

Dans ce second type de localisme de captation, on est aussi dans la situation d'un vendeur professionnel face à de nombreux acheteurs. A la différence des précédents, cependant, la clientèle n'est pas captive ; rien en effet ne l'empêche de faire ses achats ailleurs. Les programmes de fidélisation de la clientèle (*loyalty customer scheme*) sont précisément un moyen, pour les réseaux commerciaux, de la fidéliser : il s'agit de faire en sorte que le panel des acheteurs affiliés au vendeur soit le plus élargi possible et que ces acheteurs fassent leurs achats en priorité auprès de ce vendeur, voire, dans l'idéal, exclusivement auprès de lui. L'idée de base est qu'il est au fond plus cher d'investir en marketing pour conquérir de nouveaux clients que d'investir en marketing de fidélisation des clients existants. En définitive, l'objectif est de parvenir à une situation de concurrence monopolistique : dans un contexte formellement concurrentiel, l'adhésion d'un client à un programme de fidélisation lui permet de bénéficier d'avantages et contribue à stabiliser les lieux de sa consommation. Le lien de clientèle ainsi créé tend à réduire la concurrence réelle des établissements commerciaux. La mise en œuvre de tels programmes de fidélisation correspond à un investissement immatériel.

Ces systèmes permettent de conférer au client un " pouvoir d'achat " sous forme de points au fur et à mesure qu'il revient chez le même fournisseur ; ces points sont, dans certaines conditions, convertibles sous forme de chèques – cadeaux ou directement sous forme de biens et services. Il y a bel et bien localisme monétaire car il y a un usage des représentations et pratiques monétaires dans un cadre strictement local. L'espace local est celui des relations entre les entreprises organisatrices d'un club et ses adhérents. La monnaie

quant à elle est utilisée comme vecteur de représentations liées au pouvoir d'achat : les " points " sont l'unité de compte, les cartes magnétiques utilisées singent les cartes bancaires (et parfois servent à des usages de crédit) et les chèques cadeaux remis contre des points ont un aspect monétaire évident.

2. DU CIRCUIT A SA LOCALISATION

Le localisme monétaire, dans ses variantes territoriale et communautaire, a des fondements politiques et économiques. Les monnaies locales issues de volontés d'indépendance ou d'autonomie politique ne sont pas à prendre ici en considération puisque ces motifs politiques, même s'ils peuvent être revêtus de l'apparat de l'analyse économique, la transcendent nécessairement. Les fondements économiques du localisme territorial ou communautaire, eux, peuvent se rapporter à l'idée d'un circuit économique indissociablement lié à la monnaie. Le localisme monétaire est dès lors une dimension clef du principe de localisation du circuit lui-même.

Principes théoriques

Pour un certain nombre d'auteurs, le problème central de la monnaie est celui de sa circulation. Au point de départ de ces réflexions se trouve donc la difficulté de boucler le circuit économique, c'est-à-dire la difficulté d'assurer à toute production sa consommation. Cela suppose de rompre avec l'optimisme de la Loi de Say tout en cherchant à la faire fonctionner en promouvant l'aspect circulatoire de la monnaie.

Ce volet " positif " de l'analyse monétaire peut ainsi se doubler d'un volet " normatif " : une telle analyse conduit à la recherche des conditions dans lesquelles la circulation de la monnaie est assurée au mieux.

L'analyse qui mène à l'idée de mettre en place une organisation monétaire qui promeut la dépense en consommation et investissement est issue d'un pessimisme quant à la capacité naturelle de l'économie à boucler d'elle-même le circuit économique.

Le circuit est le terme premier de cette analyse théorique. On peut faire remonter à Petty, Boisguilbert, Cantillon et Quesnay⁷ l'idée selon laquelle l'économie est un ensemble de flux monétaires et que, sur ces bases, toute immobilisation de revenus en monnaie hors du circuit interdit à celui-ci de se boucler correctement. On retrouve ici une ambivalence de la

⁷ Poulon [1989] ; Le Héron [1994].

monnaie. Elle est en effet à la fois un flux et un stock. Comme flux, elle est pure relation entre des agents économiques. Son rôle est de faire circuler des richesses, biens ou services, par sa propre circulation. Comme relation pure, elle est inappropriable ; se l'approprier revient à la nier⁸. Elle est pourtant aussi un stock. Comme stock, elle retient quelque chose en réserve, et, derrière les apparences de l'intermédiaire des échanges, c'est en réalité cette conservation d'un pouvoir d'achat ou de droits de propriété sur les choses qui est au fondement de l'économie néoclassique et plus largement orthodoxe⁹. Dès lors en effet qu'on la considère comme un stock, il faut la considérer comme une accumulation. Pour l'accumuler, on la demande, de même qu'on peut l'offrir. La monnaie est demandée afin de constituer les encaisses des agents. Le motif pour lequel elle est demandée, précaution, transaction ou spéculation selon les termes de Keynes, importe peu : l'essentiel est de pouvoir raisonner à partir de stocks de monnaie, sachant qu'un stock, à un instant donné, est le résultat d'une demande et d'une offre passées qui ont modifié un stock préalable. Cette logique est une logique de marché.

Stock et flux ne sont pas logiquement incompatibles : ils sont au contraire complémentaires. Mais ils ne portent pas sur la même réalité. Marché et circuit sont deux aspects non opposés mais différents de l'économie. Le développement historique de l'analyse économique conduit cependant à une opposition d'autant plus facile que les théories économiques du marché sont très largement des approches réelles tandis que les théories économiques du circuit développent de fait une approche monétaire.

Dans une logique prenant l'économie pour un système de marchés, l'équilibre économique est atteint lorsque offre et demande s'égalisent, que ce soit sur chaque marché pris séparément ou sur l'ensemble des marchés. Explicitement ou de façon détournée, on raisonne en terme de fonction de réserve de valeur, conçue comme nécessaire pour relier les instants successifs de l'échange. Un moyen de paiement ne peut l'être s'il n'est pas préalablement une réserve de valeur. Ce qui fonde la monnaie est sa capacité à conserver la richesse ; d'où le choix historique de l'or et de l'argent comme monnaies – marchandises, car leur valeur est des plus stables sur le court comme sur le long terme. Globalement, la loi de Say se vérifie : offres et demandes sont toujours, et à tout instant, égales.

Dans la logique qui prend la monnaie comme *perpetuum mobile*, l'objet d'étude est la circulation des revenus. De façon globale, lorsque le revenu national se forme, il doit être dépensé dans les biens et services que le processus de production a créés parallèlement. La

⁸ Voir Aglietta [1988, pp. 107-108].

difficulté est alors le temps de latence entre la formation du revenu et son emploi en consommation et investissement. Entre ces deux moments, le revenu est distribué et conservé par les agents qui le reçoivent. Cette conservation peut être qualifiée d'épargne. Si cette épargne est réalisée dans le cadre du système bancaire, elle n'est pas forcément perdue pour le circuit car elle peut rencontrer une demande de crédits. Si elle est simplement thésaurisée (c'est-à-dire détenue comme encaisses monétaires manuelles), alors elle sort du circuit et réduit les flux. Revenus et biens produits ne s'égalisent plus. La loi de Say est rompue.

Dans l'approche en termes de circuit, le danger est donc identifié dans cette fonction de réserve de valeur que l'économie orthodoxe met au premier plan. Keynes (à la suite de Gesell notamment) dénoncera la thésaurisation hors circuit, *mais aussi l'épargne* réalisée dans le circuit par le biais des institutions financières dès lors qu'elle est difficilement recyclée en crédit du fait de taux d'intérêt élevés. On voit ici apparaître deux points sur lesquels agir : la *thésaurisation* et le *prix du cr*

u233édit qui, tous deux, bloquent une partie de la masse monétaire. Au contraire, la fonction monétaire essentielle est identifiée dans la circulation au sens où ce qui compte dans le procès économique est le moyen de circulation, ce *perpetuum mobile*¹⁰. La monnaie doit être avant tout un instrument circulatoire. Son rôle de moyen de réserve n'est pas un présupposé de son existence, elle en est au contraire une fonction parasitaire qui empêche la réalisation de la Loi de Say.

Si ce diagnostic que l'on peut qualifier *a posteriori* de circuitiste est accepté, il reste à trouver les moyens de pallier l'incomplétude trop fréquente du circuit. Le parasitage est réalisé par la transformation en stock de l'instrument circulatoire : il va donc falloir mettre en place une organisation destinée à favoriser l'aspect circulatoire de la monnaie et défavoriser son aspect de réserve temporelle de richesse. Cette position "circuitiste" se double de préconisations "circulationnistes".

Ce qui est recherché est en conséquence une monnaie qui promeut la consommation et l'investissement. Il est tout à fait possible d'intégrer ce type de recherche dans la logique d'un localisme géographique (monnaie locale) ou d'un localisme social (cercle monétaire). Dans le premier on cherche à enraceriner dans un territoire consommation et investissement ; dans le second, on cherche à le localiser dans un espace social prédéterminé.

par⁹ Ainsi Pareto par exemple regrette-t-il que l'on se focalise sur la fonction d'intermédiaire des échanges, la plus apparente, au détriment de celle de " *transformation des biens présents en biens futurs* ", moins apparente et de ce fait presque totalement délaissée. Pareto [1978, p. 268].

¹⁰ Voir Herland [1977] à propos de Boisguilbert, Proudhon et Gesell.

Une illustration : les racines historiques de la circulation monétaire en réseau

Tout l'intérêt de l'histoire économique est de fournir à la théorie le terreau sur lequel elle peut se développer. Elle donne un éclairage nécessaire sur la façon réelle dont les faits s'agencent et se succèdent. En matière monétaire, les travaux de Georges Duby¹¹ sur l'Abbaye de Cluny par exemple ont montré le processus de diffusion des espèces monétaires qu'elle frappait au sein d'une aire géographique régionale de plus en plus étendue, au travers des échanges réalisés à partir de l'Abbaye.

Cette analyse montre la monnaie non seulement sous un aspect évolutif (la monétarisation en cours dans l'Europe du bas Moyen Âge), mais aussi et surtout sous un aspect organisationnel : la monnaie relie des hommes appartenant *ainsi* à un réseau d'échanges.

D'un point de vue théorique, même si l'on admet l'existence d'une économie totalement monétarisée et aux agents n'employant qu'un moyen d'échange uniforme (la monnaie), la dissection des échanges devrait faire apparaître non des échanges généralisés de tous avec tous, mais un étrange tissu polarisé où chacun n'est en contact qu'avec relativement peu d'autres agents, et où les relations que les agents entretiennent entre eux se polarisent en ensembles relativement homogènes. Ces divers ensembles, relativement autonomes les uns des autres, sont reliés par quelques agents qui servent d'interface. Ce schéma de structuration des échanges est particulièrement flagrant lorsque l'on étudie l'Ancien Régime. La monnaie y apparaît avant tout comme un phénomène différencié selon les groupes sociaux (usage interne) et entre ces groupes (usage externe)¹².

Un exemple peut nous éclairer. Il s'agit de la circulation étanche d'instruments monétaires, les *méreaux*, au sein de groupes sociaux très précis, dans le contexte presque cellulaire de la société d'Ancien Régime et du bas Moyen Âge. Ces objets monétiformes ont de multiples rôles¹³. Ils servent en général d'acquets de paiement (pour l'entrée dans une foire ou une ville par exemple), de jetons de présence (dans des assemblées ecclésiastiques ou corporatives), voire de jetons permettant de jouer à l'ancêtre de la marelle. Beaucoup n'ont pas un but directement monétaire mais accompagnent la monétarisation des activités. Or certains méreaux sont employés comme moyens de paiement.

À un premier niveau, nombre de ces méreaux circulent à l'intérieur d'une

¹¹ Duby [1973, pp. 59-82].

¹² Voir Blanc [1994].

¹³ Voir Labrot [1989].

communauté close en compensation d'un service rendu. C'est le cas par exemple dans les chapitres où l'on remet aux moines qui viennent assister aux offices différents méreaux qu'ils échangent par la suite contre de la nourriture, de la boisson ou des vêtements, mais toujours dans le cadre du chapitre. C'est aussi le cas lorsqu'une communauté religieuse qui produit du vin paie ses ouvriers avec des méreaux que ces derniers peuvent dépenser chez un tavernier fourni en vin par la même communauté. On trouve encore le même principe dans les maisons closes où la tenancière remet au client un " méreau de plaisir " comme acquit d'un paiement ; par la suite, le client le remet à une prostituée qui, *in fine*, le rend à la tenancière en échange par exemple de nourriture ou des espèces qui ont cours au-dehors de la maison. Ce premier niveau est donc celui d'une circulation strictement confinée à un espace social donné, qu'elle permet de strictement verrouiller. Cela correspond à un cercle monétaire, dans la sphère paramonétaire¹⁴.

On passe parfois à un second niveau lorsque la circulation des méreaux s'épanche à l'extérieur de la sphère sociale initiale pour conquérir un espace social plus large. Cela intervient essentiellement dans le contexte de pénurie des espèces officielles, phénomène fréquent. On voit ainsi circuler des méreaux frappés par des chapitres de chanoines dans tout le bourg et être utilisés comme les autres monnaies (royales, féodales, étrangères), avec un cours officieux passé dans la coutume locale¹⁵. L'_3épanchement de cette circulation de méreaux hors des chapitres passe sans doute par les contacts qu'ils entretiennent avec l'extérieur, en particulier par le biais des divers artisans et ouvriers qui viennent leur rendre des services. Les chapitres les rémunèrent souvent par le biais de méreaux, surtout lorsqu'il est difficile de se procurer des petites espèces royales. La distribution de méreaux de charité aux nécessiteux, qui leur permettent ensuite d'acquérir aux chapitres nourriture, boisson et vêtements, se répand enfin sous l'Ancien Régime et jusqu'à la Révolution.

Il existe aussi une fabrication de méreaux, notamment lors de telles pénuries, par les villes elles-mêmes, méreaux qui se substituent à la monnaie royale déficiente¹⁶ Exemples à Metz en 1334, Arras au XVe siècle, Béthune du XIVE siècle jusqu'en 1521. Labrot [1989]. . Par ailleurs, jusqu'à la Révolution de nombreuses villes rémunèrent en méreaux les ouvriers qui travaillent par exemple à leurs fortifications. Enfin, certaines professions qui souffrent particulièrement de l'absence de pièces d'une valeur suffisamment réduite, comme les

¹⁴ On peut définir la sphère paramonétaire comme l'ensemble des instruments employés en compte et en paiement dont la validité est limitée, par principe, à un ou plusieurs des facteurs suivants, en-dehors des limitations propres à la forme contemporaine d'organisation monétaire centrée sur le territoire de l'Etat considéré : espace territorial, espace social, espace des biens et services employés, horizon temporel. Voir Blanc [1998b].

¹⁵ Exemples à Mâcon du XIIe siècle jusqu'en 1557, Autun au XVIe siècle ou encore Luçon vers la fin du XVIIIe

taverniers, émettent parfois des méreaux¹⁶.

L'ensemble de ces petits instruments permet un verrouillage de la circulation monétaire et surtout des échanges des personnes comprises dans le cercle ou le réseau en question.

C'est dans cet esprit que des cercles d'échanges actuels peuvent être compris, à la différence près que ceux-ci présentent un caractère fortement organisé : ils sont pensés et construits comme tels. Cela suppose une volonté constructive forte car de tels systèmes vont à l'encontre des procédés et de l'idéologie désormais en cours dans le fonctionnement économique des sociétés occidentales au XXe siècle.

siècle. Labrot [1989, pp. 40-41].

¹⁶ Sur le même principe, les compagnies coloniales ont longtemps rémunéré leurs employés au moyen de jetons utilisables uniquement dans leurs propres entrepôts. Voir Antoine [1986].

3. QUATRE MOTIFS DE LOCALISME MONETAIRE

PARD Le localisme monétaire contemporain peut ainsi être interprété comme une tentative de réorganisation sur une base locale du circuit monétaire. Sa manifestation peut être une monnaie locale sans limites de validité *a priori* ou bien un cercle monétaire doté de limites *a priori*, autrement dit une paramonnaie.

On peut distinguer quatre aspects différents du localisme monétaire que l'on retrouve combinées de diverses manières dans ses trois manifestations possibles (territorial, communautaire, de captation) : la constitution d'un écran protecteur vis-à-vis des perturbations extérieures, la maîtrise des entrées et sorties de revenus, l'accélération des échanges (intrinsèquement liée à la question du crédit) et la promotion d'autres formes d'échanges.

La protection vis-à-vis des perturbations extérieures

Le localisme monétaire peut avant tout obéir à une logique de protection. Compte tenu de l'incertitude de l'environnement économique et monétaire, la constitution d'un circuit local plus ou moins fermé permet de se parer des perturbations extérieures en constituant en quelque sorte un écran protecteur. Ces perturbations peuvent être ramenées à deux principales possibilités : la pénurie de biens et la pénurie de monnaie.

Limiter les fuites de biens en-dehors d'un espace donné est une façon de lutter contre la pénurie de ces biens. Dans ce but il est possible de poser des contraintes d'accès aux biens en les réservant à certaines catégories de personnes : celles résidant dans un territoire donné (localisme territorial) ou celles appartenant à un groupe donné (localisme communautaire). Il peut s'agir de l'exigence que tout acheteur présente, à côtés des moyens de paiement, un complément discriminatoire : carte de résident en Lettonie en 1989 par exemple, empêchant de la sorte que les biens présents en Lettonie soient distribués à des personnes résidentes d'autres républiques de l'URSS. Cette configuration est une étape qui peut être suivie par la mise en

œuvre de véritables monnaies parallèles locales ; on peut alors imaginer que l'approvisionnement ne soit autorisé qu'au moyen de ces monnaies locales, que ce soit par le biais des seuls magasins d'État ou qu'un règlement généralise ce fonctionnement à tous les points de distribution de biens.

La pénurie de monnaie est l'autre grand facteur de perturbation de l'activité qui peut engendrer des comportements de protection de type localisme monétaire. De façon un peu caricaturale, on peut identifier deux circonstances très différentes d'apparition de ces pénuries de moyens de paiement : en déflation et en hyperinflation. En déflation, l'attentisme des agents se traduit par une forte contraction des échanges et du crédit ; la monnaie devient rare et cette rareté dans un contexte de dépréciation de la valeur des biens la rend désirable par elle-même ; sa captation devient un enjeu central. En hyperinflation, la progression des prix dépasse largement celle de la masse monétaire ; dès lors en termes réels la monnaie nationale est progressivement réduite à néant. Cela se traduit par la baisse rapide de la part de la masse monétaire nationale dans le revenu national. Le désir de captation monétaire se reporte sur d'autres objets, monétaires (monnaies étrangères ou locales) ou non (actifs financiers, biens divers). Dans les deux cas, en disparaissant de la circulation, la monnaie nationale n'assure plus son rôle. Un moyen de faire face à ce problème grave est d'organiser au niveau local une circulation spécifique, à partir du moment où les personnes impliquées localement conçoivent que la déflation provient d'une politique monétaire centrale restrictive, ou que l'hyperinflation provient d'une politique monétaire centrale trop lâche¹⁷.

En situation de déflation, il suffit de créer des moyens de paiement spécifiques puisque l'unité de compte nationale n'est pas en crise. Ce fut le cas aux États-Unis autour de 1932 ; les systèmes russes de " vechsel " fortement développés depuis 1995 répondent à une situation grave de déflation. En situation d'hyperinflation, le localisme monétaire prend plus l'aspect d'un séparatisme ou d'un autonomisme puisqu'il faut reconstruire une organisation monétaire qui se passe tant des moyens de paiement nationaux, absents, que de l'unité de compte, dont la valeur s'effondre, Ce fut le cas de l'Allemagne et de la Russie des années 1918-23.

Il existe différents degrés de protection faisant appel au localisme. Au niveau inférieur, la protection peut simplement consister en la mise en œuvre de moyens de paiement locaux destinés à se protéger de la pénurie monétaire globale (monnaies fondantes des années trente). Au niveau supérieur, il y a l'isolement : la création d'un cercle monétaire fermé

¹⁷ Ces conceptions sont des représentations des choses dont le lien avec la réalité des enchaînements économiques importe peu ; seuls importent les comportements issus de ces représentations.

permet non seulement d'organiser une circulation monétaire localisée, mais aussi étanche vis-à-vis de l

quote extérieur. Dans cette perspective, la sécession, qui est l'aboutissement des tendances séparatistes parfois observées dans les phases aiguës d'hyperinflation (Rhénanie en 1923), va le plus loin.

La maîtrise des entrées et sorties : contrôle et captation

Dans une seconde logique de fonctionnement, le localisme monétaire consiste moins à chercher une protection vis-à-vis de perturbations extérieures qu'à s'assurer de la maîtrise des entrées et sorties de revenus. Il y a deux moyens d'action complémentaires : empêcher que des revenus créés localement soient transférés ailleurs au détriment de leur espace d'origine et attirer des revenus créés à l'extérieur de l'espace considéré.

Lorsqu'ils ne sont pas compensés par des flux inverses, les transferts vers l'extérieur de revenus créés localement appauvrissent l'espace local. De là certaines aspirations locales à lutter contre la perte d'activités (monnaies fondantes autrichienne de 1933-34 et françaises de 1956-58). De là aussi les récriminations très fortes dans les années 1990 contre la mondialisation et ses méfaits : les délocalisations d'unités de production au profit de pays émergents à bas salaires ; la perte des racines locales des grandes entreprises nationales qui progressivement coupent leurs liens avec les espaces dans lesquels elles se sont autrefois développées ; l

quote absence d'enracinement local des grandes entreprises étrangères qui décident de leurs implantations sur la base d'avantages fiscaux qui leur sont accordés momentanément ; l'organisation nationale voire internationale de la production en totale déconnection avec les aspirations et besoins locaux de revenus et de stabilité ; la perte de sens du travail dont le produit est destiné à des marchés éloignés ; mais aussi l'existence d'une imposition des revenus par un État dont les dépenses sont ensuite effectuées sans discernement de lieu, etc. Le tout produit une déconnection entre les espaces de formation et de dépense des revenus.

Dans cette perspective, le localisme monétaire a donc pour objet de localiser dans le même espace ces trois pôles du circuit : production, revenu et dépense. Les monnaies locales sont un moyen de constituer des circuits locaux, propres à un territoire donné ; les cercles monétaires permettent de confiner ce circuit de façon plus ou moins stricte à une

communauté¹⁸ et représentent donc ici l'étage supérieur des monnaies locales.

Les projets mis en œuvre sont généralement issus de petits groupes de personnes fortement impliquées dans une activité locale. Ils ne peuvent guère être conçus autrement qu'en terme de création d'un circuit local fermé. Il ne s'agit pas forcément du retour à une autarcie liée à la peur de l'extérieur.

La première logique donnant lieu à un localisme monétaire prenait l'aspect d'un mouvement défensif ; cette seconde logique montre un aspect plus offensif, ou du moins constructif. On est là face à des volontés politiques de redonner sens au local face à une logique globale dont on refuse les méfaits.

Le caractère volontaire de la maîtrise des fuites peut aussi servir des fins plus radicales : la combinaison de ce contrôle à une politique de captation de ressources. Cette captation doit profiter soit à l'ensemble de la communauté formée par l'ensemble des adhérents, soit au centre qui organise le localisme. Dans le premier cas, on retrouve les entreprises qui se font gestionnaires des échanges des membres de leur système d'échange – marchandise : la logique commerciale veut que plus les échanges sont importants à l'intérieur du cercle, plus l'entreprise organisatrice reçoit de revenus. On peut aussi retrouver des structures organisées dans un contexte de pénurie ; l'objectif est alors d'assurer un confort dans l'approvisionnement des membres, ce qui peut passer par cette combinaison de captation (entrées) et contrôle (sorties). Dans le second cas, on retrouve des cercles destinés à une clientèle captive et des cercles destinés à fidéliser la clientèle. Quoi qu'il en soit, dans les deux cas on est en présence d'une logique de masse et de part de marché ; le centre du système a tout intérêt à gérer la masse la plus importante possible d'échanges.

L'accélération des échanges

Une troisième logique du localisme monétaire réside dans la volonté d'accélérer le rythme des échanges au sein de l'espace considéré ; cette volonté est fondamentalement liée à la question de l'accès au crédit et de son coût. L'objectif est que la monnaie soit dépensée à la fois très rapidement, dans sa totalité, et à destination d'agents appartenant à l'espace (territorial, communautaire) considéré. Cela signifie qu'elle n'est en aucun cas thésaurisée durant le cycle de production qui suit la distribution du revenu, et que son épargne est immédiatement et facilement redistribuée en crédits. La monnaie locale ou le cercle monétaire sont alors organisés de telle sorte qu'ils facilitent les échanges et le crédit. Cette approche est

¹⁸ Généralement cette communauté n'est pas déjà constituée mais se constitue en tant que telle précisément autour de

la plus en phase avec une analyse en terme de circuit dans lequel l'immobilisation des revenus est la source de tout dérèglement.

Il y a à ce propos deux tendances possibles. Toutes deux voient dans le crédit, la consommation et l'investissement les clefs de la dynamique d'une économie. La différence a lieu dans le rapport à l'intérêt pratiqué sur les crédits. Si l'une admet que le crédit donne lieu à un paiement d'intérêt et cherche

à faire en sorte que les taux d'intérêt soient plutôt faibles afin de favoriser le crédit, l'autre refuse l'idée même d'un intérêt sur les crédits. Si la première tendance domine et se retrouve dans nombre d'expériences de monnaies locales ou de cercles monétaires, la seconde, tirée par plusieurs doctrines, est très active et voit dans les monnaies locales et cercles monétaires un lieu d'expérimentation de leurs propositions et de diffusion de ces propositions.

Cette dualité sur la question de l'intérêt se manifeste concrètement sous la forme de trois types d'organisation du crédit dans les expériences de monnaies locales ou de cercles monétaires cherchant à accélérer les échanges. Un premier type de localisme monétaire conserve les modalités habituelles du prêt à intérêt. Un second type de localisme monétaire se fonde sur l'accès libre au crédit gratuit : les SEL, LETS et autres formes de cercles monétaires de ce type sont organisés de telle sorte que toute personne qui a besoin d'un crédit, généralement dans une certaine limite, y a automatiquement, librement et gratuitement accès. Un troisième type de localisme monétaire cherche à mettre en œuvre la logique de l'absence d'intérêt et va plus loin : dans la logique développée par Silvio Gesell¹⁹, il impose à tout détenteur d

de retenir une quote argent une taxe qui l'incite à dépenser rapidement son argent ou à le prêter afin de ne pas subir la taxe. L'intérêt n'est pas porté par celui qui s'endette, mais par celui qui conserve des encaisses monétaires oisives. On rencontre une telle organisation aujourd'hui dans certains SEL ; dans le passé, une vingtaine de localités ont tenté l'expérience d'une monnaie locale dite "fondante" depuis 1930.

On voit alors se dessiner les contours de ces expériences dont l'objet est d'accélérer les échanges locaux. De façon générale, toute monnaie locale dont la validité est, de fait, confinée à un territoire réduit permet de dynamiser les échanges locaux car la monnaie locale reçue par une personne ne peut être employée au-delà de ce territoire. Parmi ces monnaies on compte toutes les monnaies de nécessité émises localement dans le contexte d'une déflation

cette monnaie.

¹⁹ Gesell [1948].

ou d'une pénurie de moyens de paiement ; on compte aussi les expériences de monnaie locale dans les années 1990 aux États-Unis par exemple (Ithaca Hour). Les cercles monétaires quant à eux verrouillent strictement cet aspect local en faisant en sorte qu'un revenu gagné en monnaie interne ne puisse être employé que parmi les membres du cercle. Parmi eux, on compte les multiples formes de SEL.

Enfin, parmi ces monnaies locales et cercles monétaires, certains, de type fondant, sur-organisent le dynamisme des échanges en imposant un coût de conservation aux avoirs détenus en monnaie locale.

f4La promotion d'autres formes d'échanges

On peut mettre en lumière une quatrième logique à l'œuvre dans certaines moutures du localisme monétaire : la recherche et la promotion d'autres formes d'échange que celle dominante — à savoir soit l'échange marchand pour les uns, la domination capitaliste pour les autres. Trois directions distinctes permettent d'aller dans le sens de cette recherche.

La première part du refus des relations marchandes et de leur principe d'équivalence (on remet en échange d'un bien ou d'un service quelque chose d'équivalent, qui a même valeur). Elle conduit à mettre en œuvre un cercle monétaire pour organiser une réciprocité³³ multilatérale, que Karl Polanyi identifie comme l'une des trois " formes d'intégration ", avec l'échange marchand et la redistribution.

La seconde direction part d'un refus du capitalisme. En particulier, ce qui est refusé est le prélèvement que réalisent les détenteurs de capitaux sur le travail réalisé par les travailleurs. C'est au fond l'aboutissement de la théorie de la valeur-travail : si en effet on considère que le travail est la base de la valeur de toute chose, alors le travailleur doit recevoir la totalité de la valeur qu'il a produite. Cette direction conduit à promouvoir, localement faute de mieux, des communautés de travailleurs dont les échanges bannissent les prélèvements capitalistes.

La troisième direction consiste à refuser la monnaie, qui n'est vue que comme auxiliaire des relations marchandes et / ou du capitalisme. Elle conduit alors à former un système d'échange pensé comme non monétaire car ne fonctionnant pas en monnaie " habituelle " et promouvant des relations d'échange jugées plus humaines et plus respectueuses d'autrui car non centrées sur la recherche individuelle de son propre profit.

Les expériences de cercles socialistes d'échange qui ont eu lieu sur l'impulsion d'Owen en 1832-34 en Grande-Bretagne prétendaient aller dans les deux dernières directions. Les multiples formes de SEL à travers le monde dans les années 1980-90 procèdent de la première direction et tentent de promouvoir des relations d'échange plus humaines car fondées sur le respect mutuel et la réciprocité multilatérale des échanges ; parfois, en particulier en France, on ajoute à cette direction la troisième qui consiste à prétendre construire un cercle local sans monnaie.

4. ENJEUX THEORIQUES DU LOCALISME

Les quatre logiques qui peuvent présider à la mise en œuvre d'un localisme monétaire fournissent une clef de lecture fine de l'ensemble de ces possibilités. Même certaines monnaies de sécession peuvent, en définitive, rencontrer, au-delà des arguments strictement politiques, certaines de ces justifications. C'est ainsi qu'en Bavière et en Rhénanie des velléités autonomistes voire sécessionnistes sont apparues en 1922-23, alors que l'Allemagne était soumise à l'hyperinflation. Ce n'est évidemment pas sans lien avec la déréliction de l'État allemand et son incapacité à stopper la catastrophe monétaire ; durant cette période les monnaies locales de nécessité étaient nombreuses et répondaient à une logique de protection vis-à-vis des perturbations extérieures.

Enjeux

Les quatre logiques décrites ci-dessus ne sont pas incompatibles les unes vis-à-vis des autres. Selon leur combinaison les conséquences théoriques et pratiques quant à la mise en place d'une organisation destinée à promouvoir un circuit local sont très différentes. Par exemple les systèmes d'échange local de type français mettent surtout en avant la promotion d'autres formes d'échanges, ce qui passe par la maîtrise des flux de revenus et s'accompagne de l'accélération des échanges. Les systèmes russes de type vechsel reposent avant tout sur une logique de protection mais, par le biais de la lutte contre la rareté monétaire, visent aussi l'accélération des échanges locaux. Les monnaies fondantes sont destinées à accélérer les échanges mais leur mise en œuvre a nécessité, de fait, d'organiser une certaine maîtrise des fuites. On peut montrer qu'à chaque type de localisme monétaire correspond une ou plusieurs de ces quatre logiques combinées de façon originale.

Mais au fond où réside l'importance de ce localisme monétaire ? Qui plus est, l'évocation des types de localisme monétaire et des préoccupations qui lui donnent lieu le

montrent sous une forme éclatée. Il n'est pourtant pas sans enjeux théoriques majeurs. Si l'on dresse en effet la carte mondiale du localisme monétaire dans les années 1980-90 en excluant ce qui relève de pures monnaies de sécession (rouble de Transnistrie depuis 1994 en Moldavie, dinar de Krajina entre 1991 et 1995 en Croatie) et de monnaies de nécessité (cas des nombreux vechsel russes), trois éléments extrêmement importants peuvent être notés.

En premier lieu, c'est en Occident (Europe occidentale, Amérique du nord, Australie et Nouvelle-Zélande) que la plupart des expériences monétaires locales actuelles ont démarré dans les années 1980, que le phénomène s'est le plus développé par la suite et demeure le plus répandu à la fin des années 1990. En dépit de l'expérience argentine (*Red Global de Trueque*, "réseau global de troc"), mexicaine (monnaie Tlaloc du mouvement El Barson) et sénégalaise, les pays du Sud étaient encore, à la fin des années 1990, très peu concernés. Le localisme monétaire ne peut donc pas être considéré dans son essence comme un corollaire du sous-développement puisqu'il apparaît d'abord comme accompagnant une forme d'organisation économique, sociale ou politique en vigueur dans les pays occidentaux.

En second lieu, c'est parmi les pays les plus ouverts aux régulations marchandes que le localisme est important. En Occident, la part de la population impliquée dans le localisme monétaire territorial et communautaire à but non lucratif (c'est-à-dire exception faire du localisme de captation et des cercles de professionnels) est la plus forte en Nouvelle-Zélande (2,8‰ en 1999), en Australie (1,6‰), en Irlande (0,8‰), au Royaume-Uni (0,6‰) ; à l'Est, on trouve l'Estonie (7,3‰), État issu de l'URSS qui est le plus vite passé à une économie de marché avec un État très faiblement interventionniste ; au Sud, on trouve l'Argentine (4‰) dont les gouvernements successifs depuis 1991 ont considérablement réduit la place de l'État dans l'économie²⁰. Quand au localisme monétaire à but lucratif (le localisme de captation et les cercles de professionnels), il est difficile de le quantifier mais il apparaît évident que c'est dans les pays à salaires élevés, consommation de masse et concurrence forte entre réseaux de distribution qu'il est le plus répandu.

Ce lien entre d'une part la domination d'une régulation marchande et d'autre part l'extension de diverses formes de localisme monétaire doit poser question. En particulier, l'idée selon laquelle à un marché unique (fédéral, national ou transnational) correspond une monnaie unique (fédérale, nationale ou transnationale) n'est pas opératoire. Surtout, on peut s'interroger sur ce qui fait qu'une régulation fortement marchande peut entraîner une telle nécessité de monnaies locales et cercles monétaires, que ce soit au niveau des citoyens (à

²⁰ Ces statistiques s'appuient sur une estimation personnelle de l'ensemble des personnes adhérant à des cercles

l'origine des formes diverses de localisme communautaire et territorial à but non lucratif), des consommateurs et des réseaux de distribution (à l'origine des stratégies de fidélisation de la clientèle et de leur succès) ou encore des entreprises (pour ce qui concerne les cercles de professionnels).

En troisième et dernier lieu, ce localisme monétaire est le fruit d'un constructivisme et d'un volontarisme monétaires étonnants de la part de l'ensemble des " agents ". Cela renforce l'intuition selon laquelle quelque chose, au cœur même du principe de régulation marchande des activités de production et d'échange, provoque des aspirations auxquelles le localisme monétaire permet de répondre au moins en partie — et dans ce cas il est fort probable que ce localisme monétaire ne soit que l'une des multiples réponses partielles apportées à ces aspirations.

Localisme monétaire, marché et autonomie

Quelle que soit la déclinaison du localisme monétaire, celui-ci met en jeu des valeurs liées aux échanges marchands et à la démocratie : anonymat et coupure de la dette pour les premiers, autonomie et liberté de choix pour la seconde. Cette mise en jeu cependant varie selon la déclinaison du localisme et montre de ce fait des relations ambiguës entre démocratie, marché et monnaie.

On peut sur cette base opposer les localismes territorial et communautaire au localisme de captation. Si les deux premiers se fondent sur une logique de restitution de l'autonomie et de la liberté de choix à l'adhérent, ce qui va dans le sens de valeurs démocratiques et de citoyenneté, le troisième réduit ces éléments.

L'objectif des localismes territorial et communautaire est en effet la plupart du temps de restituer aux personnes (morales ou physiques) qui y participent une autonomie perdue dans le contexte de flux économiques globaux dans lesquels la localité et le territoire ne sont que des facteurs de coûts relatifs. Les phénomènes de perte d'identité locale, de déperdition d'activités au profit de zones moins coûteuses pour les producteurs, de fuite des centres de décision et, en dernière analyse, de soumission du local à une logique globale, ont été au cœur des préoccupations qui ont donné lieu, depuis les années 1980, à l'émergence de monnaies sous forme de localisme territorial et de localisme communautaire. Ces deux localismes monétaires, s'ils s'entendent sur l'objectif de restitution d'une citoyenneté par re-création d'un lien social local et re-création d'une autonomie, constitutive de la démocratie et

de la liberté, ne s'entendent cependant pas sur l'organisation des échanges. Selon les structures et selon les contextes, l'aspect marchand est souhaité ou repoussé. En particulier, dans les SEL français on refuse de considérer les échanges réalisés dans les SEL comme des échanges marchands, tandis que dans les LETS australiens ou britanniques l'intégration de professionnels dans ces associations va dans le sens de la création d'une sorte de marché interne à la structure. Le rapport entre démocratie et marché est dès lors variable : alors que pour certains la re-crédation d'une démocratie et d'une citoyenneté locales passe par l'expulsion de toute relation marchande, pour d'autres les relations marchandes sont garantes d'une autonomie proprement économique ; pour certains l'échange citoyen ne peut être marchand car l'organisation marchande de la société la pervertit, pour d'autres l'échange marchand localisé donne lieu à des échanges vecteurs d'une citoyenneté renouvelée car enracinée dans le local.

Quoi qu'il en soit, ces deux localismes (territorial et communautaire) vont dans le sens de l'organisation locale de relations démocratiques et citoyennes. Pour reprendre les termes de Hirschman, le moyen de cette restitution est une formidable prise de parole qui conduit, dans un objectif de bonheur privé, à développer une double action : une action dans l'espace public dans le sens où les promoteurs de ces localismes monétaires ont souvent un projet de société, mais aussi une action dans l'espace plus restreint du collectif formé par les adhérents.

La troisième forme de localisme monétaire, le localisme de captation, va dans un sens très différent puisque l'action publique y est absente. On se situe dans le domaine de travail initial de Hirschman, celui de la consommation. Dans ce domaine, pour l'entreprise qui organise ce " localisme de captation " seul importe le résultat final, à savoir la loyauté des clients à leur égard. La " captation " puis la " rétention " de la clientèle sont les objectifs de ce localisme. Sous l'apparat de la concurrence et de la liberté de choix, ces pratiques de fidélisation tentent en réalité de limiter l'une comme l'autre. Le détournement des principes du marché se traduit ainsi en parallèle par une restriction forte de la liberté de choix et de l'autonomie, constitutives des principes démocratiques.

On voit dès lors la richesse et l'ambiguïté de la relation entre monnaie (au travers de l'une de ses manifestations, le localisme monétaire), organisation marchande de la société et principes démocratiques de l'autonomie et de la liberté de choix.

REFERENCES

- AGLIETTA, Michel.
 - 1988, " L'ambivalence de l'argent ", *Revue Française d'Économie*, vol. III, n°3, été, pp. 87-133.
- ANTOINE, Régis.
 - 1986, *Histoire curieuse des monnaies coloniales*. Nantes : ACL.
- BAYON, Denis. BLANC, Jérôme. GUERIN, Isabelle. MALANDRIN, Gilles. SERVET, Jean-Michel (dir.).
- VALLAT, David.
 - 1999, *Une économie sans argent. Les systèmes d'échange local*. Paris : Seuil. 344 p.
- BLANC, Jérôme.
 - 1994, " Les citoyens face à la complexité monétaire : le cas de la France sous l'Ancien Régime ", *De Pecunia*, VI(3), décembre, pp. 81-111.
 - 1998a, *Les monnaies parallèles. Approches historiques et théoriques*. Thèse. Lyon : Université Lumière Lyon 2. 772 p.
 - 1998b, " Les monnaies parallèles : évaluation et enjeux théoriques du phénomène ", *Revue d'Économie Financière*, septembre, n°49, pp. 81-102.
 - 2000, *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*. Paris : L'Harmattan, à paraître.
- DUBY, Georges.
 - 1973, *Hommes et structures du moyen âge*, Paris, La Haye : Mouton. 424 p.
- GESELL, Silvio.
 - 1948, *L'ordre économique naturel* [1911]. 8e édition. Trad. Félix Swinne. Paris : Marcel Rivière. 402 p.
- HERLAND, Michel.
 - 1977, " 'Perpetuum mobile' et crédit gratuit. Deux propositions oubliées pour améliorer le fonctionnement d'une économie monétaire ", *Revue économique*, n°6, novembre, pp. 938-973.
- HERON, Edwin le.
 - 1994, " Boisguilbert et Quesnay : précurseurs de l'analyse monétaire ", XIe Journées internationales d'économie monétaire et bancaire, Nice : Latapses et Gdr Monnaie et financement, juin, 23 p.
- LABROT, Jacques.
 - 1989, *Une histoire économique et populaire du Moyen-Age. Les jetons et les méreaux*. Paris : Éditions Errance (collections numismatiques). 235 p.
- PARETO, Vilfredo.
 - 1978, *Les systèmes socialistes* [1902-03]. Genève, Paris : Librairie Droz (Oeuvres Complètes, V). 406+492 p.
- POULON, Frédéric.
 - 1989, " L'École du circuit ", in : *La science économique en France*, Paris : La Découverte (Repères n°74), 1989, pp. 77-79.
- SAPIR, Jacques.
 - 1998, *Le krach russe*. Paris : La Découverte (Sur le vif). 136 p.
- WOODRUFF, David M.
 - 1999, *Money Unmade : Barter and the Fate of Russian Capitalism*. Cornell : Cornell University Press. 248 p.